



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Août 2002

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



De choses et d'autres...



Un anniversaire souligné dignement

Le dimanche 11 août, s'est donc déroulé la cérémonie à la fois familiale et civique soulignant le 350^e anniversaire du mariage d'Éléonore de Grandmaison et de Jacques Gourdeau, sur l'arrière-fief qui donnera son premier nom à notre municipalité. À cette occasion furent dévoilés une plaque et un panneau commémoratifs. Pour un événement aussi exceptionnel, la municipalité avait bien fait les choses, des bouchées préparées par un traiteur accompagnant le vin d'honneur. Qu'elle en soit remerciée, comme aussi les concitoyens qui se sont libérés de leurs occupations pour prendre part solidairement à cette célébration.

D'autres remerciements

À la liste des personnes qui ont bénévolement contribué à la réalisation du circuit culturel *À la découverte du bout de l'île*, nous voudrions ajouter les noms des personnes qui ont accepté généreusement qu'un panneau d'interprétation soit installé sur leur propriété : il s'agit de Mmes L. Bérubé, Sara. E. Gagné et Marie-Andrée Turgeon. Merci à ces gens pour leur sens civique.

Le concours Fleuri le Québec

Des gens se sont étonnés de n'avoir pas entendu parler cette année, de ce concours auquel la municipalité participe fidèlement et dont elle a été lauréate à maintes reprises.

Il faut se rappeler d'abord que, selon la formule qui avait cours jusqu'à maintenant, un jury, nommé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, parcourait les municipalités candidates et, à l'aide d'une grille d'évaluation, examinait tout à la fois les espaces publics et privés, notant les points forts et les faiblesses de chacun des secteurs considérés. Bref, il s'agissait d'une évaluation, sur place, de l'ensemble du territoire municipal et de chacune de ses composantes.

Or, le ministère opte, cette année, pour une formule nouvelle, ne considérant que des secteurs isolés : par exemple, l'aménagement d'un site public, d'une entreprise commerciale, d'une propriété privée. Les candidats de chacune des catégories doivent monter eux-mêmes un dossier comprenant plan d'aménagement, liste des végétaux, description détaillée, diapositives et tout le tralala technique s'y rattachant.

Déplorant le caractère devenu bureaucratique et plutôt démotivant de l'opération, le comité d'embellissement de Sainte-Pétronille a décidé unanimement, lors de sa réunion de planification saisonnière le printemps dernier, de s'abstenir de prendre part à un concours de ce genre, préférant consacrer ses énergies à des choses plus productives. Nous avons appris, depuis, que d'autres comités d'embellissement de l'île avaient pris la même décision et pour les mêmes motifs. Nous ne nous étions donc pas trompés.

Robert Martel pour le comité d'embellissement

EN VRAC

Maire suppléant

Prenez note que le conseiller Denis Chatigny occupera le poste de maire suppléant pour les trois prochains mois. Nous remercions également monsieur Harold Noël qui a été maire suppléant pour les trois derniers mois.

Assemblée du conseil

Nous vous informons que l'assemblée du conseil se tiendra le mardi 3 septembre, en raison de la Fête du travail, lundi le 2 septembre.



Chasse aux cerfs

À la suite de la résolution que le conseil a adoptée le mois dernier sur la chasse aux cerfs de Virginie, la Société de la faune et des parcs du Québec rencontrera les gens de la MRC à la fin de l'été.

Cabine téléphonique

Bell Canada a décidé de maintenir le service du seul téléphone public à Sainte-Pétronille qui est situé sur le stationnement du centre communautaire.

Les vacances sont terminées

Le terrain de jeux coopératif de Sainte-Pétronille a conclu ses activités le neuf août dernier avec son spectacle de fin d'année. Je tiens sincèrement à remercier tous ceux qui sont venus encourager les enfants du terrain de jeux lors du spectacle qui s'est déroulé sous le thème Harry Potter. Un gros merci aux moniteurs : Mélissa Vézina, Félix-Étienne Caron et Alexandre Richard; à notre aide-moniteur Hyacinthe Caron ainsi qu'à nos sauveteurs Marc-Antoine et Simon Lallier. Je tiens également à remercier les employés municipaux, messieurs Dany Laflamme et Jean Fiset sur qui, nous avons toujours pu compter. Merci également à monsieur Lucien Lévesque pour son implication.



Bonne rentrée scolaire!
Carl Bussière, coordonnateur

Tournoi de golf du 27 juillet 2002

Nous tenons à féliciter l'équipe gagnante du tournoi de la municipalité qui a eu lieu au club de golf Orléans le 27 juillet dernier. Cette équipe était composée de messieurs Yves Côté, Marcel Bernier, Gerry Andrews et Yves Légaré avec l'excellent résultat de 61, soit 11 coups sous la normale.

Au cours de cette journée, trois concours furent organisés afin de récolter des fonds supplémentaires au profit des loisirs de Sainte-Pétronille. Au trou numéro 4, le gagnant de la balle la plus près du trou fut monsieur Éric Émond avec une distance de 52 pouces. Pour tous ceux qui sont arrivés sur le vert d'un seul coup, le gagnant fut monsieur Pierre-Luc Bégin. Un concours de coups roulés fut aussi organisé; parmi les participants aucun joueur n'a réussi le trou d'un coup. Le comité a donc procédé à un tirage parmi les participants. Le gagnant du tirage fut monsieur Alain Dion.

Félicitation à tous nos gagnants. Le succès de cette journée ne serait possible sans la grande générosité de nos commanditaires et la participation des gens d'ici. Merci à vous tous! Merci également à monsieur Harold Noël pour l'organisation de cette journée ainsi qu'aux bénévoles qui furent présents sur le terrain.

Au plaisir de vous revoir l'an prochain!

Brigitte Fiset
Comité des loisirs



Bibliothèque La Ressource

Quelques nouveautés du mois d'août

Noces indiennes, de Sharon Maas
Le secret de Katie Byrne, de Barbara Taylor Bradford
Le royaume de mon père (Lady Belvédère, V.3), de Fabienne Cliff
Bonbons assortis, de Michel Tremblay
Le pianiste, de Wladyslaw Szpilman
Le grand livre du Feng Shui, de Gill Hale



L'Express

Nous avons reçu les numéros jusqu'en janvier 2002 du magazine hebdomadaire français *L'Express*.

De la visite de l'Acadie

L'historien et ethnologue acadien Georges Arsenault était récemment de passage à Sainte-Pétronille. Il a visité la bibliothèque La Ressource et l'a trouvée des plus intéressantes. Il a même aimablement laissé deux de ses ouvrages pour les lecteurs intéressés de l'Île d'Orléans :

Par un dimanche au soir, un livre des contes, légendes et chansons acadiennes recueillies auprès de Mme Léah Maddix, une fière acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard.

Guide historique de la région Évangéline (Île-du-Prince-Édouard, Canada), un itinéraire pour ceux qui veulent découvrir ce coin français des Maritimes par la lecture ou le voyage.

Un grand merci!

Améliorons notre français

Extraits de C. Chouinard, *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada*, Montréal, Libre Expression, 2001, 323 pages

Bed and Breakfast

L'anglicisme *Bed and Breakfast* est superflu pour nous puisqu'il est facile à remplacer par GÎTE TOURISTIQUE. Ce terme est recommandé par l'Office de la langue française. GÎTE TOURISTIQUE est préférable à Gîte du passant qui est une marque de commerce employée par les Agrotour. Quant au terme Café-Couette, c'est le nom d'une chaîne commerciale en France. Faisons donc notre réservation dans un GÎTE TOURISTIQUE.

Du Courrier *enregistré* pour recommandé

On fait un anglicisme en disant du *courrier enregistré*, une *lettre enregistrée* (registered mail). Il faut dire COURRIER RECOMMANDÉ, LETTRE RECOMMANDÉE.

Point (gagner son)

L'expression *Gagner son point* est une traduction incorrecte de l'anglais to win one's point. Il faut dire plutôt AVOIR GAIN DE CAUSE. Ex : Après d'interminables discussions avec son rival, elle a finalement eu GAIN DE CAUSE. Le jugement de l'arbitre lui a donné GAIN DE CAUSE.

Bonne fin d'été!

Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la Bibliothèque La Ressource



La petite histoire de Sainte-Pétronille

La sacristie

La sacristie de l'église de la paroisse de Sainte-Pétronille de Beaulieu fut érigée en même temps que la construction de l'église le 18 mai 1871. Dès l'arrivée du premier curé Pascal Joseph Verbist, prêtre de nationalité belge, le premier étage de la sacristie lui servit de logement. Le rez-de-chaussée servait à y tenir les assemblées des paroissiens et l'hiver venu, c'est en ce lieu que les messes de la semaine seront célébrées.



Au mois d'octobre 1872, les syndics firent construire au nord de l'église un hangar avec écurie sur le versant de la colline, destiné à abriter chevaux, vaches, bois, fourrages et voiture du curé. Monsieur Verbist, après avoir fait terminer l'extérieur de l'église et de la sacristie, quitte le 7 février 1874 pour les États-Unis.

Le deuxième curé est A.C.-H. Pâquet qui prit possession de sa cure le 16 février 1874. À son arrivée, la paroisse compte 344 catholiques et 8 protestants. Le nombre de familles est de 61 dont une famille anglaise. Celles-ci sont réparties dans 42 maisons où l'on retrouve 8 couples vivant avec leur père ou leur beau-père.

Au mois de mars suivant, lors d'une assemblée des paroissiens, le nouveau curé demande qu'une porte soit installée dans la sacristie dans la partie du nord-est. De plus, il demande la construction d'une allonge en bois à deux étages sous forme de hangar de 10 pieds sur 28 pieds (9,2 m sur 25,8 m) et qui doit servir pour agrandir le logement du curé situé au premier étage. Dès son arrivée en la paroisse, il créa la première bibliothèque municipale. À ses débuts, elle ne contient qu'une trentaine de volumes et autant de lecteurs.

Au mois d'avril 1875, afin d'avoir une entrée privée, il fait élever une cloison avec porte près de l'escalier montant à son logement afin de lui permettre de sortir et d'entrer sans être importuné. Durant ce même mois, Louis Ferland, meublier, confectionna gratuitement une grande armoire près de la porte du sud pour y remiser les surplis des chantres et des enfants de chœur. Un confessionnal confectionné par Félix Plante, meublier et syndic de l'église, aidé de ses enfants fut installé dans la sacristie le 12 août 1875.

Au mois d'août 1878, le curé Pâquet faisait l'inauguration d'une statue de la thaumaturge Sainte-Philomène. L'église devient à ce moment-là un véritable sanctuaire où affluaient du Québec et des États-Unis des gens venus en pèlerinage.

Ce dernier était aussi occupé à acheter des terrains et à y faire construire des maisons dans l'entourage de l'église. Ces maisons étaient louées pour la saison estivale.

En octobre 1882, le curé Pâquet se voyait concédé un lot de grève en toute propriété. C'est ainsi qu'il fit construire un long et magnifique quai en plein centre du village. Le quai était situé juste en arrière du 181, chemin du bout-de-l'Île. Son intention était de faire visiter son sanctuaire par les pèlerins. À cause de sa situation géographique, la vie de ce quai ne fut que de courte durée, à peine un an ou deux.

Après quinze ans au service des gens de Sainte-Pétronille de Beaulieu, le dernier jour du mois de novembre 1889 fut le jour du départ du curé Pâquet de l'île d'Orléans. Il n'avait pas eu le temps de saluer ses paroissiens de crainte que le bateau ne revienne pas à l'île, vu l'état de la glace sur le fleuve.

Le troisième curé est É.O. Corriveau arrivé en cette paroisse le premier dimanche du mois de décembre 1889. C'est ce dernier qui fera construire le presbytère en 1890 et qui sera le premier à l'habiter. Après avoir vécu quinze années en cette paroisse, il quitte le 21 janvier 1906.

Avec la construction du presbytère, le logement de la sacristie devenait alors inhabité et c'est ainsi qu'à compter de 1892 et ce pendant près de soixante ans, le logement de la sacristie sera loué à de nouveaux arrivants dans la paroisse.

Daniel B. Guillot

Résumé des analyses des puits privés à Sainte-Pétronille

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 34 puits ont été analysés pour les coliformes totaux et les coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme Technitrol (Division Envirolab) de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est d'avoir moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. En ce qui concerne les coliformes fécaux, aucune bactérie ne doit être retrouvée par 100 millilitres. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable. Voici les résultats :

Coliformes totaux

Juin 2002

Dans les normes		Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
21 (62 %)	5 (15%)	3 (8 %)	1 (3 %)	0	1 (3 %)	1 (3 %)	0	0	2 (6 %)

Mars 2002

Dans les normes		Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
24 (52 %)	9 (20 %)	4 (9 %)	2 (4 %)	0	1 (2 %)	0	0	0	6 (13 %)

Coliformes fécaux

Juin 2002

Dans les normes	Hors normes								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
31 (91 %)	1 (3 %)	0	0	0	1 (3 %)	0	0	0	1 (3 %)

Mars 2002

Dans les normes	Hors normes								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
41 (90 %)	2 (4 %)	1 (2 %)	1 (2 %)	0	0	0	0	1 (2 %)	0

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **4 septembre 2002.**

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Brigitte Fiset
Carl Bussière
Robert Martel



Le Beau Lieu

Rédaction et infographie : Patricia Couture

